

édito

Ecologie: plus je pédale moins vite, moins j'avance plus vite

La prise de conscience des problèmes écologiques est maintenant bien réelle pour une grande partie des personnes. Mais voilà pour les solutions c'est plutôt l'embrouille, avec une cohorte de nouveaux « spécialistes » de l'écologie qui nous trouve des solutions les plus confuses.

Reste, maintenant à prendre les bonnes décisions sans se faire endormir par les sirènes de notre société de surconsommation et de gaspillage.

De même pour la crise (cristalline avec 5 i comme c'est prononcé à la grand-messe TV de 20 heures), on est de moins en moins nombreux à croire que les grands de ce monde vont lutter contre les paradis fiscaux !

Le nucléaire serait propre, notre nouvelle voiture recracherait de pâquerettes, plus on consomme des emballages et suremballage plus on peut recycler, la caissière à mi-temps mi-smic de « Corafourrauchan » et ou de « Aldi-lidl » nous vend du foie gras équitable... Que la publicité est belle.

Nous pensons bien que certaines causes lorsqu'elles riment avec un nouveau marché à développer seront relativement bien mises en œuvre, les économies d'énergie et les énergies renouvelables par exemple, et nous sommes bien sûr d'accord.

Voilà bien pourquoi la réflexion écologique a toujours bien sa place, et ses propositions bien utiles...

Jean-Luc Munro

Dossier

L'usine Kuhlmann-PCL Où en est-on ?



Nos questions...

Du mercure et des déchets radioactifs à Loos

pages 3 & 4

Mai 2009, nous reparlons de PCL et Chemilyl, ce complexe chimique bien discret à nos vues coincé entre l'autoroute, la Deule et la prison, plus connu sous son ancien nom de l'usine Kuhlmann.

C'est bien en 2003 que notre association, s'est créée autour du projet d'extension de l'usine qui reste la seule classée Seveso 2* au cœur de la métropole (L'échos de Loos N°1 sur le site écoLoos). Depuis, il y a eu le renoncement à l'extension et une certaine prise de conscience des problèmes écologiques, alors nous ouvrons ce dossier PCL toujours dans l'air du temps et dans l'air de notre ville. Ces derniers mois des riverains nous signalent une odeur provenant de cette zone régulièrement...

et encore...

Le prolongement du métro jusqu'à Eurasanté

- Les fenêtres qui parlent 2009
- Le vélo à Loos



en bref...



à Loos

À quoi sert un arbre ?

À feuilles caduques pour de l'ombre l'été au sud, les arbres à feuillage persistante protègent des vents d'hiver au nord.

Près des routes ils absorbent la pollution et feutrent le bruit.

Leurs racines jouent un rôle d'éponge en retenant les eaux et les sols (phénomène de la désertification au Sahel par exemple ou glissements de terrains à Cuba).

On les aime pour leur écorce, leurs fleurs, leur couleur d'automne, leur forme.

Les conifères nous apportent de la verdure en hiver, les arbres à feuilles caduques annoncent les saisons.

À Loos, les haies le long de voies ferrées absorbaient le bruit des trains, nous cachaient la vue des rails et constituaient une « voie verte » et un refuge pour les oiseaux.

Situées au nord, elles protégeaient du vent et leurs fleurs blanches sentaient si bon en été. On les a coupées. Encore un sale coup pour « ma terre ».

L'abattage des arbres se poursuit à Loos.

Véronique

Réponse d'un lecteur

Mme Véronique, vos vers oniriques sur l'arbre ne m'ont pas ému, soyons réaliste madame ! vos arguments sont caduques.

Il y a aussi des inconvénients à avoir des arbres, d'abord ils cachent le soleil. J'habite rue Danton et c'est avec satisfaction que j'ai vu disparaître les arbres face à mes fenêtres au nord... Et les feuilles qui tombent en automne, avez-vous déjà pensé au coût de ramassage de ces feuilles à Loos, en France et dans le monde !

Et les racines qui fissurent nos trottoirs, moi qui pratique le vélo le dimanche dans la forêt de St Amand en été je peux vous le témoigner,

Pensez aussi aux branches qui peuvent tomber sur nos chères têtes blondes, madame.

De plus ces arbres abritent des oiseaux qui piaillent même le dimanche matin et même certains nuisibles comme les pigeons, leur fiente pollue et attaque nos autos. Elle contient de l'ammoniac qui a attaqué le verni de ma voiture neuve et ne croyez pas que je suis contre la nature, j'ai un calendrier de Yann Artur et Bertrand et un livre de Nicolas Bulot !

A. Lahache

Rue Danton



Une dizaine d'arbres ont été abattus face aux logements Partenord rue Danton à proximité de la gare. C'est encore un peu de verdure qui disparaît dans le quartier de la gare après le défrichage des haies par la SNCF.

Une mare écologique

C'est dans la cour de l'école Notre Dame (près de l'église du centre). Une première dans notre commune, et voilà bien une bonne méthode pour expliquer la biodiversité aux enfants.

Retard à l'allumage

Le Centre de Valorisation Organique situé sur les communes de Sequedin et Loos produit bien du biogaz, mais les bus ne roulent toujours pas avec ce carburant et c'est seulement une partie qui est utilisée par les camions de ramassage des ordures, le reste est brûlé !

C'est pourtant un projet novateur (et financé par la Communauté Européenne) mais voilà trop en avance par rapport à une administration française qui ne sait comment accorder l'autorisation de faire passer le gaz sous la route entre le centre et le dépôt de bus, la solution arrivera peut-être avant Juillet.

Le prolongement du métro jusqu'à Eurasanté, un bus Liane, c'est voté !

Lille Métropole Communauté urbaine (LMCU) a voté le 17 avril la délibération-cadre qui redéfinit la politique de transports de la communauté urbaine d'ici à 2020. **Éric Quiquet, premier vice-président Vert chargé des transports urbains, a rédigé un projet de délibération-cadre ambitieux.**

L'ambition affichée est de sortir la métropole « de l'addiction au pétrole » par des « politiques volontaristes » en matière de transports collectifs et de maîtrise de l'étalement urbain. Seule stratégie possible pour préserver la cohésion sociale et le dynamisme économique, tout en luttant contre le réchauffement climatique.

Métro

Le développement d'Eurasanté au sud du CHR nécessite la prolongation de la ligne 1 du métro.

D'autre part, le doublement de la longueur des rames sur la ligne 1 c'est-

à-dire leur passage à 52 mètres et la mise aux normes de sécurité des stations les plus profondes sont nécessaires pour faire face à la croissance de la demande. Ce chantier s'étalera sur huit ans et s'achèvera en 2018.

Bus

La nouvelle Liane (ligne à niveau élevé de services) est décidée: Wattignies — CHR Calmette — Loos — Sequedin-Lomme pont supérieur.

Tram train

Deux axes de Tram-trains sont mises en études approfondies. Un axe sud-ouest-est de Don-Sainghin à Baisieux en passant par Loos et la porte des Postes et un axe sud — nord de Seclin à Comines. Les cofinancements de l'État, de la Région, du Département ou encore les fonds européens seront sollicités.

L'objectif est d'aboutir à une mise en service de la première ligne en 2016 et de la seconde en 2018.

Et des navettes sur la Deule

Le patrimoine fluvial de notre métropole est à valoriser. Dans les secteurs riches en emploi ou à fort potentiel récréatif, des navettes fluviales pourront être des compléments utiles.

Au départ du pont de la citadelle à Lille la desserte par des navettes d'Euratechnologies ou du parc Mosaïc est possible.

Jean-Luc



L'usine Kuhlmann-PCL

Où en est-on ?



Par Benoit, Jean-Michel et Véronique

Vous rappelez vous les petites billes de métal liquides après lesquelles on courait lorsque gamin(e) s on avait cassé un thermomètre ?

Depuis longtemps interdit dans les thermomètres il est encore utilisé dans certaines industries pour la production de chlore et de soude. En France six usines (50 % de la production nationale) utilisent encore le procédé de « cellules à cathodes de mercures » obsolète et très polluant.

Le mercure à Loos

Le site Produit Chimique de Loos (rue Clémenceau) PCL utilise ce procédé depuis 1927 et produit 18000 tonnes de chlore par an. Ce site rejette des émissions de mercure dans l'eau (14 kg en 2007) et dans l'air (12 kg en 2007) depuis des dizaines d'années et ne fournit que peu d'information quant aux déchets rejetés.

Devons-nous nous inquiéter ?

FNE (France Nature Environnement) a participé à une campagne sur la question du mercure utilisé dans l'industrie du chlore et de la soude. Ce projet nommé: « Zero mercury campaign »* fait suite à la communication sur la Stratégie de la Communauté européenne concernant le Mercure adoptée en janvier 2005. Nous sommes directement concernés. Les enjeux sont importants: métal fortement toxique, le mercure altère le système nerveux. Même à des taux d'exposition relativement bas, il est également particulièrement nocif pour le développement des embryons, et occasionne des pathologies diverses qui ne sont, aujourd'hui, plus contestées.

De nombreux rapports incitent à la prudence et surtout à la limitation de la consommation de certains poissons du début de la grossesse jusqu'à la fin de l'allaitement. Enfin, il se « bio-accumule » dans le corps des hommes et des animaux, se concentrant dans toute la chaîne alimentaire, surtout chez certains poissons prédateurs tels que l'espadon, le requin, le marlin, le brochet et le thon.

Après 2020

Pourquoi donc tolérer une activité polluante au mercure ? D'autre pays Européens ont préféré se doter de techniques (dites de cellules à diaphragme et cellules à membranes) n'utilisant



pas de mercure pour leur production de chlore (notons par ailleurs que ces techniques sont moins énergivores)

La convention OSPAR de 1992, ratifiée par la France et approuvée par l'Union Européenne recommande que les installations utilisant encore l'ancienne technique au mercure soient abandonnées d'ici 2010.

Les pouvoirs Publics, les syndicats concernés et les DRIRE ont conclu un accord visant à reporter cette date à... 2020 sous condition que les chloriers prennent en charge les études de toxicologie et d'éco toxicologie (investigations sur les sols, les eaux, l'atmosphère) avec un abandon progressif selon un calendrier fixé par les préfets imposant des normes de plus en plus contraignantes.

Reconversion ?

Pour sa part écoOOs rappelle que le site PCL est une zone contaminée depuis près d'un siècle par le mercure et d'autres métaux lourds. Aujourd'hui PCL, qui fait partie du

groupe international TESSENDERLO présent dans 22 pays avec un C.A. de plus de 2 milliards d'euros, aurait très probablement la possibilité d'utiliser de nouvelles techniques.

Fiche d'identité

- **Création:** 1825,
- **Nombre d'emploi:** l'usine « KUHLMANN » emploie environ 235 personnes.
- **Dans l'enceinte de l'usine, a été créée une autre unité de production dénommée CHEMILYL.**
- **Produits Chimiques de Loos et CHEMILYL sont des filiales à 100 % du groupe « TESSENDERLO ». C'est un groupe chimique international qui opère à travers plus de 112 sociétés réparties dans 22 pays.**
- **Produits Chimiques de Loos: classée « SEVESO 2 seuils haut * » notamment pour le stockage de chlore et le stockage d'ammoniaque.**
- **CHEMILYL: occupe une surface inférieure à 1 ha et emploie actuellement 12 personnes.**

Les déchets radioactifs de PCL



L'exploitation de 1934 à 1964 d'un atelier de traitement de minerai a généré des résidus de faible radio activité qui ont été mélangés avec d'autres déchets industriels minéraux.

Ces déchets sont stockés sur site et conditionnés dans une lagune, le site figure au registre des Centre de Stockage des Déchets Ultime (CSDU).

La radioactivité provenant de thorium et d'uranium est classée Très Faible Activité (TFA) et estimée à 0,2TBq pour un volume conditionné de 14000 m³. Cela donne une activité de 14 286Bq/litre. À titre d'exemple l'eau des océans est 12Bq/litre, le granit 1 000Bq/Kg.

L'activité est classée très faible mais le volume est important 14000 m³ Cela représente un terrain de foot de 100 m par 50 m et profond de 2,8 m.*

* Source : ANDRA Observatoire des déchets radioactifs mise à jour 2005.



PCL depuis le début de l'année deux barges transportent une partie de la production de chlorure ferrique, soit 600 tonnes de produits transportées, équivalent à 24 camions...

Nos questions :

- Nous nous inquiétons notamment pour la nappe d'eau potable située à 3 km du site. Comment est-elle protégée, surveillée ?
- Peut-on envisager une enquête sanitaire sérieuse sur les populations qui vivent ou ont vécu à proximité du site ?
- Les émissions de métaux lourds peuvent entraîner une grave pollution des terres environnantes. Peut-on consommer les produits de nos jardins ?
- La pollution de la Deule est-elle dangereuse pour les pêcheurs ?
- Comment envisager à terme la dépollution du site ?

Le démantèlement de la salle d'électrolyse, la dépollution et la réhabilitation de ce site demanderont des moyens considérables pour éviter une contamination supplémentaire de l'environnement, et nous ne pourrions l'éviter à moyen terme (rappelons la date butoir : 2020...)

À suivre au prochain numéro...

Lexique

AZF : Explosion de L'usine appartenant au groupe pétrolier **Total** 21 septembre 2001, cette catastrophe a fait 30 morts dont 21 dans l'enceinte de l'usine et 27000 blessés. On ne connaît toujours pas les raisons de cette explosion.

BASOL : inventaire des sites pollués appelant une action des pouvoirs publics

C.L.I.C. : Comité Local d'Information et de Concertation. La mission est de développer un cadre d'échanges et d'information entre les représentants de l'administration, des collectivités territoriales, des exploitants, des riverains et des salariés des établissements concernés, en vue de prévenir les dangers et les inconvénients que peuvent présenter ceux-ci.

DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement. C'est un service extérieur du Ministère de l'Économie, des finances et de l'Industrie qui exerce des missions de contrôle technique pour divers autres ministères en matière d'inspection des installations classées.

Seveso : Accident industriel survenu dans la région de Seveso dans le nord de l'Italie le 10 juillet 1976. La société fabriquait du 2,4,5-trichlorophénol, un désinfectant utilisé dans les savons à usage médical. L'explosion d'un réacteur chimique a causé un rejet de dioxines dans l'atmosphère. Les habitants les plus proches sont évacués, le cheptel abattu, de nombreux bâtiments rasés. Plus de 37000 personnes subirent les conséquences de cet accident. Cette catastrophe est à l'origine de la réglementation en matière de prévention des risques technologiques (directives européennes « **Seveso** » et « **Seveso 2** »).

La directive Seveso : légifère la réalisation des études de dangers, les plans d'intervention, le suivi des activités de stockage et de fabrication, les informations du public et la maîtrise de l'urbanisme. Il existe deux seuils déterminés par les quantités de certains produits utilisés : Seveso seuil bas : et Seveso seuil haut.

P.I.G. : « Périphérie d'Intérêt Général », Au cas où le Maire n'agit pas, le Préfet de département se substitue à lui pour mettre en œuvre une procédure dite de « Périphérie d'intérêt Général ». Celui-ci peut consister en un dispositif réglementaire ayant uniquement pour objet de limiter l'activité dans une zone considérée. Il doit faire l'objet d'une délibération, d'une décision ou d'une inscription dans un document de planification approuvé et, dans tous les cas, de mesures de publicité. La qualification de P.I.G. appartient exclusivement au préfet

Plus sur internet

- FNE (France Nature Environnement): Les dangers du mercure dans l'industrie : <http://www.fne.asso.fr>, taper mercure.
- IRENIS (Registre Français des Emissions Polluantes) <http://www.pollutionsindustrielles.ecologie.gouv.fr/IREP/>
- DRIRE Région Nord Pas de Calais : <http://www.nord-pas-de-calais.drire.gouv.fr/>
- Enquête du journal régional « La brique » sur le site SEVESO PCL : <http://labrique.lille.free.fr>, taper Loos

+ sur notre site internet

<http://ecoloos.free.fr>

Et La CLIC de PCL Kulmann ?

Bien discrète, la CLIC ne s'est pas réunie depuis sa création en août 2009. A Lomme, c'est un membre d'une association écologique locale qui a été nommé. A Loos, c'est une habitante du quartier de la Marliere, hors de la zone du CLIC...

Se déplacer en vélo à Loos : des progrès ?

Petit à petit et souvent à la demande d'usagers aidés par les chargés de mission de l'Association Droit au Vélo (ADAV), les conditions des cyclistes urbains s'améliorent dans le Nord Pas de Calais, à Loos comme ailleurs (Lille, Lomme, Haubourdin, Valenciennes par exemple)

Mais il y a encore du boulot pour que les Loosois puissent bouger à vélo sans trop de désagréments...

- un axe principal, Lille-Haubourdin surchargé de voitures, camions, bus.

- de nombreux sens uniques n'autorisant pas le contournement de l'axe principal à moins d'avoir du courage et du temps...

- La création de zones 30 s'est soldée par des mises en sens uniques, sans prévoir de doubles-sens cyclables;

- Cela bouchonne sec vers le CHR aux heures de pointes et les cyclistes ont bien du mal à se frayer un passage parmi les voitures souvent bloquées par les passages à niveaux.

- Les arceaux cyclables de parking tels qu'à Lille étaient absents de la liste du mobilier urbain municipal en 2005.

Point de départ 2005

L'ADAV a pu intégrer en été 2005 la commission vélo municipale, jusque là composée de personnes de bonne volonté (élus, personnel de la mairie, cyclotouristes) mais sans usagers réguliers...

- Sur notre proposition cette commission a été élargie aux techniciens de la Communauté Urbaine qui réalisent les aménagements de voirie. En effet, les techniciens de la Communauté urbaine en charge des aménagements pour Loos ont une grande expérience des aménagements cyclables grâce à leur collaboration ancienne avec l'ADAV pour la ville de Lille, une chance pour les Loosois...

- usagers cyclistes, élus, et techniciens: les trois éléments indispensables pour prendre les bonnes décisions pour le vélo en ville se rencontrent donc maintenant à Loos.

Des réunions ont été mises en place pour décider des premiers aménagements: double-sens cyclables, toujours délicats à faire accepter par les élus, mais Lille et Haubourdin avaient déjà donné l'exemple et Loos a suivi, mise en place des premiers arceaux de parking vélo.

Le contexte est propice à la demande d'aménagements cyclables: l'arrivée à moyen terme de la LINO (liaison intercommunale Nord Ouest d'Eurasanté à Lambersart) et de sa piste cyclable, la coulée verte de la Deûle, la création d'Euratechnologie qui s'accompagnera d'aménagements cyclables à Lomme, offrent des opportunités qu'il ne faudra pas louper...

Et pour 2009...

Les aménagements les plus importants qui seront réclamés en 2009 sont:

- L'avenue Kuhlmann et son pont sur la Deûle (vers Lomme): demande de bandes cyclables, l'étude technique est faite mais le projet dépend du Conseil Général

- L'axe Rue Potier rue Foch: priorité pour l'ADAV et priorité pour la municipalité: des aménagements seront obligatoirement réalisés (avec une continuité à Haubourdin et à Lille) mais lesquels: pistes sur trottoir? Bandes cyclables? Cela reste à définir

- Les moyens d'éviter les rues Potiers et Foch par la réalisation de contresens: la rue Gambetta semble toute indiquée mais une portion pose un problème de largeur en raison du passage de bus, les possibilités sont à l'étude.

- L'avenir de la piste cyclable de la rue Ambroise Paré (déjà trop petite et partagée faute de mieux avec les piétons) est incertain, cela dépend du Conseil Général. Pas facile de trouver le bon interlocuteur pour faire passer le message de la nécessité d'une vraie piste cyclable bidirectionnelle...

Bref les choses avancent doucement mais sûrement pour les cyclistes dans la ville de Loos, en comparaison avec les autres villes de la région qui ont débuté des aménagements cyclables. La motivation de la municipalité est dans une honnête moyenne et il y a beaucoup de travail...

N'hésitez pas à me contacter pour toutes vos demandes d'amélioration car nous sommes bien conscients de ne pas avoir abordé toutes les difficultés à lever pour rendre la ville plus sûre et plus agréable pour les cyclistes.

Pascal Coquerelle correspondant local de l'ADAV (Association Droit Au Vélo) www.droitauvelo.org



Aménager une rue pour les vélos : oui mais comment ?

De nombreux aménagements sont possibles pour améliorer le confort et la sécurité des cyclistes:

Faire une aire piétonne: oui, on peut prendre les rues piétonnes de Lille à vélo, en respectant une allure au pas.

Créer une zone de partage: piétons-vélos-voitures: la vitesse est limitée à 20 km/h le piéton est prioritaire sur le cycliste lui-même prioritaire sur la voiture. Un exemple, la place de la poste à Loos.

Faire une zone trente: la vitesse est limitée à trente km/h. Généralement des ralentisseurs divers sont placés pour contraindre les automobilistes à aller moins vite...

Aménager un double sens cyclable: dans un sens unique, on peut autoriser le double sens aux vélos sous réserve d'une voie assez large et d'une vitesse des voitures assez lente. Ce dispositif est en plein développement dans la Communauté Urbaine de Lille (plus de 150 voies, 35 km) est s'avère très sûr: pas d'accidents à déplorer. Exemple Loosois: la rue Mirabeau.

Faire une bande cyclable: la place du cycliste est tracée sur la chaussée, partagée avec les voitures, le cycliste a le même statut que les voitures aux croisements (pour les priorités) et peut doubler les voitures par la droite. Exemple à Loos: l'avenue de la République, la rue Dupont.

Faire une piste cyclable: le cycliste est séparé des voitures: c'est un gain de confort mais cela pose des difficultés aux carrefours en raison du risque d'accidents du au retour sur la chaussée. La piste peut être séparée des voitures et des piétons (av Beethoven à Lille Faubourg de Béthune), ou être séparée des voitures mais en partageant le trottoir avec les piétons dont le trajet longe celui des cyclistes (Lille: av O Lambert vers l'Hôpital Huriez, Lomme: rue de Bretagne).

Le pollueur pollué : une raison de plus pour préférer le vélo à la voiture !

Chacun a déjà lu ou entendu que l'habitacle des voitures accumulait la pollution ambiante, mais cela reste intéressant d'accéder aux études scientifiques permettant cette assertion.

Dans la revue de médecine « le Concours Médical », l'éditorial de la directrice générale de l'AFSSET attire l'attention du lecteur sur les risques probables sur la santé des personnes suite au temps passé dans la voiture en agglomération.

Il s'agit des résultats (non définitifs, le travail n'est pas fini) de l'équipe de J. P. Morin (Inserm U694, Rouen) réalisé avec un véhicule équipé d'appareils de mesure en continu des polluants de l'air entrant dans l'habitacle du véhicule (particules, NO, NO², SO², ozone, etc.). L'environnement du véhicule et son trajet et sa vitesse ont été identifiés par une caméra à l'avant, et un GPS.

Deux parcours ont été étudiés : 72 km en agglomération rouennaise et 400 km en agglomération parisienne. À visée comparative, des mesures de la pollution de proximité (en bordure de route) et de fond (en ville) ont été enregistrées pour Rouen.

Résultats : la concentration de polluants est nettement plus importante en habitacle que dehors

Pour le NO² : 200 microgrammes/m³ cube dans l'habitacle, contre 75 microgramme en proximité et 22 microgramme en fond. 10 fois plus ! Pour les particules : les mesures dans l'habitacle peuvent dépasser 40 fois celles du fond. Pour les fumées noires (particules de combustion), une heure en habitacle équivaut à 24 heures en fond urbain hors véhicule.

Des conclusions pratiques

Les concentrations dans l'habitacle varient peu entre Paris et Rouen et sont plutôt homogènes sur la totalité du parcours hormis deux cas de figures : les tunnels (400 microgr pour le NO² en moyenne et la moitié de la dose qui impose de fermer un site industriel pour la partie terminale du tunnel de la Défense)

Le sillage d'un bus ou d'un camion : par exemple six minutes dans le sillage d'un bus équivaut à 8 heures de fond urbain...

Parmi les conclusions pratiques de cet article :

Les personnes qui passent plus d'une heure par jour dans leur véhicule dépassent très largement le seuil d'alerte de la population (200

microgr/m³ de NO² au maximum dix-huit heures par an).

Les mesures en bord de route sont des reflets très infidèles de ce qui se passe à l'intérieur des habitacles.

Les concentrations de polluants dans l'habitacle varie de manière très importante pendant un même parcours, le facteur essentiel est la proximité du sillage et les caractéristique du véhicule suivi dans le flot de la circulation et non la densité du trafic.

L'architecture de la ligne d'échappement est un facteur crucial : les lignes d'échappement des camions devraient être orientée vers le haut pour limiter le niveau de pollution au ras du sol (comme aux Etats-Unis).

Les particules du diesel

Les filtres d'habitacles laissent passer la grande majorité des particules émises par les moteurs Diesel.

La recirculation d'air intérieur ne doit pas être activée alors que l'on sent la pollution dans l'habitacle mais avant (par exemple avant d'entrer dans un tunnel pas au milieu et en ouvrant les fenêtres pour ventiler ensuite) ;

Les aménagements de voirie doivent favoriser la dispersion des polluants pour éviter l'effet « canyon ».

Les études épidémiologiques d'exposition à ces polluants doivent tenir compte du temps passé en voiture.

Et J. P. Morin de conclure par la citation d'une étude parue en 2007 dans le « New England Journal of Medicine » (référence mondiale de la presse médi-

cale) qui démontre que des concentrations de particules de 300 microg/m³ et des concentrations de NO² de 2000 microg peuvent provoquer une ischémie myocardique à l'effort (« angine de poitrine ») chez des patients insuffisants cardiaques, concentrations équivalentes à celles susceptibles d'être respirée dans un véhicule...

Et pour le cycliste loossois ?

Mieux vaut pédaler à l'air libre au bord de la route qu'être dans sa voiture aux heures de pointe... C'est encore pire si la voiture se trouve dans une structure à effet « canyon » telles les voies rapides autour de la ville... Le cycliste pas trop pressé a tout intérêt pour être plus tranquille mais aussi pour ses petits poumons (en inspirant un air « fond urbain » et pas « grand axe de circulation »), à fausser compagnie à ses compagnons motorisés en prenant les routes moins fréquentées quitte à faire un petit détour...

Finalement, prendre son vélo et pas sa voiture, ce n'est pas seulement polluer moins et avoir une activité physique, c'est aussi et surtout s'assurer un trajet plus sain puisque moins exposé en mono, dioxyde d'azote, microparticules et autres...

Pascal Coquerelle

* Du 24/01/2008 rapporte les communications de des journées scientifiques de l'afsset (agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail).



Près de la poste, la piste « cyclable » ou une piste pour 4 X 4 en manque de verdure. Cette piste est continuellement occupée par des voitures obligeant les vélos à se retrouver face aux voitures...

Halte aux pesticides



Ils sont dangereux pour la santé et une menace pour l'environnement, la toxicité se manifeste par des effets divers: cancérogènes (sein, prostate...), neurotoxiques... Il est démontré que les pesticides sont capables d'endommager le système immunitaire ou de perturber les régulations hormonales.

Avec 13 millions de jardiniers amateurs, la France se trouve au premier rang européen des consommateurs et la moitié des jardiniers utilise ces produits. (1/10 du tonnage utilisé pour l'agriculture).

Les pesticides ce sont: les insecticides, les herbicides, les antinuisibles et les fongicides.

Ce n'est donc pas des quantités négligeables, et ne pensons pas « mettre le juste nécessaire ! ».

Le « PTZ » : Prêt à tout zéro pour les travaux d'économies d'énergies

On en parlait, maintenant on peut le faire, Les décrets et arrêtés sont enfin parus le 31 mars 2009

Le principe: la banque vous prête de l'argent, l'état paye des intérêts. tout découle d'une réglementation européenne appliquée en France.

Les bénéficiaires: les propriétaires mais aussi les bailleurs, et les copropriétés. Après une étude thermique il est possible de réaliser une isolation de toiture ou murs, remplacement de fenêtres ou le remplacement un système

de chauffage, énergies renouvelables; chaudière ou poêle bois, chauffe-eau solaire...

De nombreuses villes de l'agglomération (Lille, Lomme, Fâches; Roubaix, Saint-André...) se sont engagées à aider financièrement les particuliers. Qu'en est-il à Loos?

Des infos:
Réseau Nord Pas-de-Calais des espaces Info Énergie
08 25 70 20 30

Divers

Elections européennes Le dimanche 7 juin 2009

Deux nouveaux périodiques

Régional: **Babelle**

« Le mensuel de l'écologie et des solidarités en Nord-Pas-de-Calais » est dans les kiosques de l'agglomération lilloise.

Émission de radio tous mardi soir à 19h30 sur RCV 99 FM

www.dailymotion.com/user/babelletv

www.babelle.org

National:



Exposition Regard(S) Birmans

Photographie de Christophe Herlin
Bibliothèque Municipale de Loos
Du 6 mai au 3 juin.



Le velouté d'asperges par Roger de « Au jardin du Coin »

- Faites cuire à l'eau salée pendant 15'les asperges épluchées.
- Dans un autre faitout, faites fondre doucement 30 g de beurre, ajouter 30 g de farine.
- Mélanger doucement puis rajoutez progressivement l'eau de cuisson des asperges.
- Portez à ébullition en mélangeant et rajoutez un cube de bouillon.
- Après ébullition rajouter les morceaux d'asperges.
- Préparez un jaune d'œuf, rajouter une bonne cuillère de crème fraîche.
- Mélangez cette préparation à votre soupe juste avant de servir en évitant l'ébullition.



Calendrier des fruits et légumes de saison

	Mai	Juin	Juillet
Fruits	Abricot		
	Cerise		
	Fraise		
	Pêche		
	Poire		
	Artichaut		
	Asperge		
Légumes	Brocoli		
	Carotte		
	Chou-fleur		
	Concombre		
	Courgette		
	Echalote		
	Melon		
	Poireau		
	Pomme de terre		
	Tomate		



**Repas des fenêtres
chez Métalu le 10 mai 2009**

Repas « auberge espagnole » le dimanche 10 mai à 12 heures chez Métalu pour nous retrouver tous autour d'un repas



Le repas de 2005

Vous voulez participer à notre association, connaître notre prochaine réunion, adhérer...

☎ 03 20 07 52 88

**L'écho
de Loos** N°6

**La feuille d'écoLoos
N°6 — printemps 2009**

Participation aux frais : 0,50 €
Journal saisonnier
de l'association loi 1901



64, rue du Général Leclerc
59120 LOOS

Photos : écoLoos
Courriel : <ecoloos@nordnet.fr >
Directeur de publication : Jean-Luc MUNRO
Impression par nos soins

En vente chez les commerçants suivants :
- Au jardin du Coin, 65 rue du Général Leclerc
- IMAG'IN, 121 rue du Mal Foch
- SUPER LOOS, 105 Bd. de la République

Ce journal attend vos réactions, votre participation.

A consulter sur notre site : les infos récentes, nos dossiers, des liens, les numéros anciens du journal...

<http://ecoloos.free.fr>

**Les fenêtres
qui parlent**

Spéculoos

Du 13 mars au 12 avril 2009, les fenêtres de notre quartier *ont de nouveau « parlé ». Pour la 4^e édition à Loos, l'association écoLoos et le collectif d'habitants « spéculoos » ont invité les habitants à exposer à leur fenêtre des réalisations d'artistes sur le thème « fenêtres ouvertes sur d'autres mondes ».



Léna Kane présente un calicot

Cette année : 80 participants (habitants, commerçants), plus de 30 artistes et une dizaine d'installations à l'initiative des habitants qui présentaient leur propre création ou celle d'un membre de leur famille. Mais aussi des réalisations collectives : des résidents de l'IME les Cattelaines d'Haubourdin (partenaire depuis la 1^{re} manifestation), ainsi que d'autres ateliers qui nous ont joint cette année : l'atelier terre de la « Réussite éducative », un atelier d'adultes animés chacun par une artiste, la participation également de jeunes de la Cordée avec des réalisations de dessins...



Sculpture de Franck Guihal

Fête des fenêtres

Vernissage a eu lieu le dimanche 22 mars sous le soleil. Nous avons donné rendez-vous vers 11 heures près de la place du marché. Accompagnés par le groupe musical « Folkly family », nous sommes partis (nombreux) à la découverte des fenêtres, des créations « in situ » : sculpture réalisée



2^e rencontre artistes-habitants

par Franck Guihal dans la cour d'Orchies, calicots de Léna Kane qui signalaient l'itinéraire et... des surprises à certaines fenêtres qui s'ouvraient sur une chanson, un solo de guitare basse, un poème interprétés par des habitants talentueux.



L'exposition « Emigrance » à Apronet

Arrêt aussi indispensable dans les locaux d'Apronet rue du Colonel D'Ornano qui accueillait l'exposition « Emigrance » réalisée par l'association Daily life : portraits et parcours d'hommes et de femmes issus de 12 pays dans le monde qui sont installés dans la région Nord Pas de Calais. Et pour finir, les Cattelaines nous attendaient sous leur parasol pour nous offrir boissons et mignardises à déguster après ce long périple où on s'en était mis plein les yeux et les oreilles...



Albin Suffys, guitare basse

Sortie vélo le dimanche 5 avril

Pour voir et revoir les fenêtres du quartier et aller chez les voisins du quartier du Canteleu à Lambersart qui organisait leur vernissage.

Martine

* rues Jules Guesde, Général Leclerc, CD. Platel, du Colonel d'Ornano, Mattéoti, cour d'Orchies et une partie de la rue Calmette.